

maniere de voir du traducteur a quelque chose d'intéressant & nous croions qu'on lira les notes avec plus de plaisir que l'histoire même. En voici une qui regarde la grace accordée à Pugatschew quant au crime commis contre l'Impératrice \*, elle suffit pour faire connoître l'impartialité du traducteur. " C'est sans doute un grand effort de  
 „ pardonner les offenses qui nous ont été  
 „ faites personnellement ; c'est même une  
 „ des vertus sublimes du Christianisme, &  
 „ peut-être la plus difficile à pratiquer. Con-  
 „ sidérée sous ce point de vûe, l'action de  
 „ l'Impératrice est grande, héroïque si l'on  
 „ veut ; mais quel avantage en revient-il  
 „ au malheureux objet de ce pardon si van-  
 „ té ? Pugatschew en a-t-il moins expié ses  
 „ offenses par le plus honteux des supplices ?  
 „ Car enfin couper la tête à quelqu'un  
 „ pour crime, & lui faire grace pour un  
 „ crime plus grave, c'est abuser de l'esprit  
 „ de la loi, c'est insulter à la raison & à  
 „ l'humanité. L'Impératrice devoit accorder  
 „ le pardon tout entier, ou ne point faire  
 „ la distinction futile entre le crime de  
 „ Leze-Majesté & le crime commis contre  
 „ l'Empire &c. Pugatschew avoit sans doute  
 „ mérité la mort, & peut-être n'étoit-il pas  
 „ sûr de lui laisser la vie ; mais il étoit de  
 „ la dignité de sa Souveraine de ne point  
 „ pardonner à demi. Les demi-pardons sont  
 „ aussi ridicules que les demi-vengeances  
 „ peuvent devenir fatales. Catherine avoit  
 „ un bel exemple de modération dans la

\* Journ. de  
 Mars 1775,  
 L. part. pag.  
 339.